

## S'ÉQUIPER D'UN BAC A VERRE



*Vous habitez sur l'une des 5 communes qui ont fait le choix de faire collecter les emballages en verre à domicile :*

- Capien
- Carignan-de-Bordeaux
- Pompignac
- Tresses
- Saint-Loubès.

*Vous pouvez demander un bac pour les emballages en verre*

**Si vous n'habitez pas l'une de ses communes, vous ne pourrez pas être équipé d'un bac à verre.**

**Frais de livraison (à partir du 1 juillet 2015) : 5,20 € TTC**

*Merci de nous faire parvenir à l'adresse ci-dessous, un chèque de 5,20 €, à l'ordre du Trésor Public, pour que votre équipement vous soit livré à domicile :*

**SEMOCTOM – 9, route d'Allégret – 33670 Saint-Léon**

**A NOTER : Si dans un délai d'un mois, à compter de votre demande aucun chèque n'est reçu par nos services, votre demande sera annulée.**

*Pour plus de renseignements,  
vous pouvez nous contacter au 05-57-34-53-20*